

5. TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUE ET FAMILIALE : UNE RELECTURE DES THÉORIES À LA LUMIÈRE DE LA CRISE

Patrice Vimard¹

Après avoir présenté les principales théories des transitions démographique et familiale, l'article analyse les nouveaux modèles élaborés depuis un peu plus d'une décennie pour expliciter les effets des crises économiques sur ces transitions. Les théories de la transition démographique et de la transition de la famille, comme beaucoup de théories élaborées dans le milieu du XX^e siècle, appartiennent au courant de la « modernisation » et se trouvent fondées sur l'idée que le développement économique conduit et conduira, de manière universelle, à une transformation des modèles familiaux allant dans le sens d'une famille nucléaire à faible fécondité. Même si, dès les années cinquante, l'effet de politiques de population en l'absence relatif de croissance économique fut évoqué, le développement économique demeura le moteur central des principaux modèles qui furent élaborés : modèle initial de Notestein, révision de Princeton et modèle du développement équitable.

Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, les objections à ces modèles théoriques furent basées sur le fait que le développement ne conduisait pas nécessairement à la transformation démographique et familiale prédite des théories. Le maintien d'une forte fécondité et de formes familiales élargies dans des pays bénéficiant d'une croissance économique élevée plaidaient en effet pour une remise en cause de l'idée d'une influence quasi mécanique du développement. Différentes théories et approches : culturalisme, approches institutionnelles, contextualisme furent alors élaborées comme cadre d'explicitation des transformations démographiques. Dans le même temps, les débats sur l'évolution familiale se polarisèrent autour de thèses relatives à la « famille post-moderne » et au pluralisme familial.

Aujourd'hui, dans cette dernière décennie du XX^e siècle, les crises économiques et sociales qui frappent de nombreux pays du Sud obligent à reconsidérer les théories selon un angle d'approche inédit : celui de l'impact de ces crises sur les régimes démographiques et familiaux. Dans ce cadre, des hypothèses sont proposées sur la baisse de la fécondité en période de crise pour l'Afrique sub-saharienne comme pour le Moyen-Orient ou l'Amérique latine, tandis que le rôle de l'action politique dans les changements démographiques dans les pays les plus pauvres est mis en évidence. Quant aux transformations familiales, notamment en Afrique sub-saharienne, elles donnent lieu à la formulation d'interprétations divergentes en mettant l'accent sur le repli conjugal ou la pluralité des familles.

A partir de cette revue de différentes hypothèses émises, l'article conclut à la nécessité d'un déplacement des débats théoriques, antérieurement focalisés sur les oppositions « régime démographique traditionnel-régime démographique moderne » et « famille étendue-famille nucléaire », vers des appréhensions de configurations démographiques et sociales plus complexes où coexistent contraception moderne et malthusianisme de pauvreté, ménages complexes et familles nucléaires.

Les théories de la transition démographique et de la transition de la famille, comme beaucoup de théories élaborées dans le milieu du XX^e siècle, appartiennent au courant de la « modernisation » et se trouvent fondées sur l'idée que le développement économique conduit et conduira, de manière universelle, à une transformation des modèles familiaux allant dans le sens d'une famille nucléaire à faible fécondité. Même si dès cinquante l'effet de politiques de population sur la baisse de la fécondité fut évoqué dans certaines discussions théoriques, le développement économique demeura l'élément central des modèles de changements démographiques et familiaux élaborés durant les années cinquante et soixante.

Durant les décennies suivantes, le maintien d'une forte fécondité et de formes familiales élargies et la diversification de leurs référents idéologiques dans des pays bénéficiant d'une croissance économique élevée suscitérent une remise en cause de l'influence quasi mécanique du développement. De plus, un débat se développa quant aux facteurs mêmes de l'évolution démographique. Certains modèles mirent alors en avant l'importance des déterminants culturels d'ordre macroscopique ou, plus tard, le rôle des institutions intermédiaires. Mais d'une certaine manière, ces approches participaient toutes, peu ou prou, d'une conception progressiste, qu'elle fût économique ou culturelle, étendue à l'ensemble de la société ou relative à des instances intermédiaires. Or, depuis quelques années, des analyses cherchent à relativiser l'ensemble de ces modèles en voulant mettre en évidence un effet décisif des crises économiques et sociales sur les transformations des régimes démographiques et des systèmes familiaux.

Après avoir présenté succinctement les théories initiales de la transition familiale et de la transition démographique et les principaux modèles qui leur furent opposés, cet article analyse l'émergence de nouvelles hypothèses aujourd'hui proposées à la lumière des conséquences de la crise économique et sociale qui atteint les pays en développement.

Les théories des transitions familiale et démographique comme théories de la modernisation

A partir de la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'aux années soixante, on a assisté dans les science sociales occidentales à la montée en puissance de « la théorie de la modernisation » comme théorie générale du changement, procédant essentiellement de la domination dans la sociologie américaine du courant évolutionniste et fonctionnaliste représenté par Parsons et ses élèves. Et les premières théories de la transition de la famille et de la transition démographique qui marquent la littérature scientifique de notre deuxième partie du XX^e siècle sont des composantes majeures de cette théorie générale de la modernisation.

Les théories sur les transitions familiales : du modèle de la nucléarisation à ses remises en cause

La théorie de l'évolution de la famille, développée dans le cadre de celle de la modernisation est de nature structuro-fonctionnaliste [51, 52]. D'une part, elle présente le passage de la famille étendue traditionnelle à la famille nucléaire moderne comme la conséquence de changements structurels tels l'industrialisation et l'urbanisation. D'autre part, elle prétend à une stricte adéquation entre la nucléarisation de la famille et l'évolution de la société américaine, c'est-à-dire d'une société urbaine industrialisée, la famille nucléaire étant jugée comme la seule forme familiale en accord avec les éléments constitutifs de la modernisation : monétarisation des rapports de production et des rapports sociaux, autonomie des agents économiques, mobilité sociale et spatiale des travailleurs¹. A la même époque, Goode [29], sans remettre en cause la

1. Cette vision linéaire du passage d'une famille étendue à une famille nucléaire se retrouve dans des théories antérieures de la famille [22, 38, 66] et plus tard dans des analyses de l'évolution familiale en France [3], mais l'aspect fonctionnaliste, déterminant chez Parsons, est relativement absent chez ces auteurs.

conclusion de la théorie de la nucléarisation, proposait une vision quelque peu différente de l'évolution de la famille américaine en insistant sur ses capacités d'action et de résistance face aux bouleversements sociaux et économiques. Malgré tout, à partir d'une démarche anthropologique fondée sur des études comparatives de divers systèmes familiaux dans le monde, il concluait que, dans la plupart des sociétés, le système familial se transforme et évolue vers la famille nucléaire, avec cependant des formes de famille conjugale qui ne sont pas rigoureusement semblables au modèle occidental industrialisé de par les écarts dans les points de départ.

La théorie de Parsons a fait l'objet de nombreuses remises en cause et elle s'avère largement infirmée par la plupart des analystes. Les études sur la famille, qui se sont développées depuis la décennie soixante-dix, selon des perspectives relativistes et historiques, ont montré que la famille étendue a été un modèle dominant mais non exclusif de la famille ancienne [36] et que la famille nucléaire n'est pas la forme définitive et universelle de la famille moderne [56]. Pour les pays en développement, différentes recherches, qui demandent à être systématisées et théorisées, nous montrent les aptitudes des familles étendues à être partie prenante du processus de développement économique et à perdurer dans des sociétés en voie d'urbanisation, d'industrialisation et de modernisation, et ceci au Nigeria [49] aussi bien qu'en Inde [35].

Pour les pays occidentaux industrialisés, certaines thèses dessinent depuis plusieurs années de nouveaux modèles familiaux à côté ou au-delà de la famille nucléaire. La première thèse, celle de Shorter [61] conclut à la désagrégation de la famille nucléaire et à l'avènement de « la famille post-moderne », représentée par un couple, sujet à rupture fréquente et privé de tout satellite à l'exception des tous jeunes enfants et des parents du couple vaguement en retrait. Une seconde thèse, illustrée par les travaux de Rousset [58], prône quant à elle l'émergence d'une pluralité de modèles familiaux, c'est-à-dire l'existence effective de plusieurs manières de vivre ensemble, d'une manière stable, qui s'appuie sur plusieurs formes de solidarités conjugales et de relations entre parents et enfants.

Ces thèses, certes contradictoires, apparaissent cependant toutes dépendantes de l'idée d'un impact des processus de croissance et de modernisation sur les systèmes familiaux et plus ou moins fortement articulées à la problématique de la recherche d'une efficacité économique du modèle familial.

Théories et modèles de la transition démographique

Si la théorie de la transition démographique est dans ses fondements un modèle descriptif de l'évolution démographique d'un régime ancien de haute mortalité et de forte fécondité à un régime nouveau de basse mortalité et de faible fécondité, elle s'est peu à peu enrichie de travaux sur les facteurs de transition débouchant sur différents modèles explicatifs qui permettent d'apprécier à quels principaux déterminants économiques et sociaux les théoriciens lient les changements démographiques. Les débats¹ se sont développés dans le cadre d'une complexification des modèles proposés pour les pays européens et en mettant un accent croissant sur le rôle des déterminants de la fécondité. Si la baisse de la mortalité est pour la plupart des analystes clairement liée par son antériorité et comme déterminant à la baisse de la natalité [11], les analyses explicatives de cette diminution se sont peu à peu développées au sein d'un champ scientifique spécifique caractérisé, lui aussi, par une certaine pluralité des théories exposée notamment par Tabutin [63] et par Vallin [67]. A la thèse mettant en avant le rôle exclusif du progrès des technologies sanitaires succéda une perspective rigoureusement inverse où seule l'élévation du niveau de vie apparaissait déterminante de la baisse de la mortalité ; aujourd'hui l'articulation de plusieurs facteurs est devenue l'idée dominante dans la plupart des travaux sur le sujet qui

1. Nous commencerons notre analyse des débats à la version classique de la transition démographique, celle de Notestein, sans pour cela minimiser l'apport des précurseurs, dont les plus célèbres : Landry [34] et Thompson [65].

mettent en évidence le caractère dynamique de cette articulation de facteurs dont l'importance relative dans la chute de la mortalité varie selon le niveau de la mortalité et du développement socio-économique [67, p. 408-414].

Dans le *modèle classique*, le plus ancien, les facteurs de la baisse de la fécondité sont les taux de mortalité, d'urbanisation, d'alphabétisation, la densité rurale et les rendements agricoles [21, 47]. Ces facteurs sont des variables assez communément acceptées pour définir précisément un processus d'industrialisation et de modernisation socio-économique. On note une première révision, dénommée « révision de Princeton » car elle a été élaborée, à la suite des travaux de Notestein, par des professeurs de cette université américaine pères de cette école de pensée : Coale et Hoover¹. Ce modèle intègre à la série de facteurs du modèle classique : la culture, la religion et la communication. La prise en compte de ces phénomènes, qui ne sont pas de nature économique, marque l'introduction d'une dimension culturelle dans un schéma de relation jusqu'alors exclusivement dédié aux variables démographiques et socio-économiques. Cependant ces facteurs sont susceptibles d'évoluer au cours d'une période de croissance économique, en participant d'un processus global de modernisation. En ce sens ce modèle ne substitue pas un déterminisme culturel à un déterminisme socio-économique, mais il nous indique une interaction des deux types de variables. Ce modèle intègre également la structure par âge de la population et l'offre de main d'œuvre qui lui est liée, ainsi que les politiques de population pour ce qui concerne les pays en développement.

On note enfin une deuxième révision du modèle classique, donnant naissance au modèle dit du « développement équitable », établi par Repetto [57] et validé par l'analyse du processus de transition en Hongrie entre 1880 et 1970 [16]. Ce modèle ajoute aux facteurs des deux modèles précédents une troisième série de facteurs : indice du salaire réel, distribution des terres, revenu moyen des individus sans terre, dépense de mise en valeur foncière. Ce modèle se situe également dans la perspective d'un effet de l'économique sur le démographique mais il insiste beaucoup plus sur la structure de la distribution des richesses entre les différentes couches de la population que sur le degré de la croissance économique. Son intérêt, en montrant que la redistribution des richesses peut être l'instrument susceptible de faire chuter le taux de fécondité, est de mettre l'accent a contrario sur l'impact négatif que peuvent avoir de fortes inégalités socio-économiques sur la baisse généralisée de la fécondité et de la mortalité².

Les postulats et les facteurs des modèles de la transition démographique comme l'idée même de l'existence d'une théorie unifiante ont été discutés et contestés relativement tardivement. De ces diverses remises en cause, trois méritent plus particulièrement d'être présentées de par leur orientation globale : le culturalisme, l'approche institutionnelle et le contextualisme.

Les *culturalistes* [notamment 6, 12] mettent principalement en cause l'idée selon laquelle la fécondité serait un choix rationnel et conscient et la transition le résultat d'une baisse de la demande parentale d'enfant consécutive à des changements macro-économiques. La conceptualisation de « la demande parentale d'enfant » est un apport micro-économique majeur à la théorie de la transition démographique et correspond à une formalisation de la deuxième condition que Coale considérait comme nécessaire à la baisse de la fécondité : « réduire sa fécondité doit être avantageux. Les circonstances sociales et économiques doivent conduire la réduction de la fécondité à être perçue comme un avantage par les couples » [13, p. 65]. Cette notion, élaborée dans le cadre du développement de la théorie économique des ménages [4], se trouve ensuite de plus en plus articulée à la notion de transferts entre générations, qui devient essentielle dans les analyses de la fécondité : « ce que les individus ont hérité de leurs parents et

1. Ils proposèrent une esquisse de modèle dans le cadre d'une analyse des effets de la croissance démographique en Inde [14] ; ce modèle fut enrichi par les travaux de différents chercheurs sur l'évolution de pays européens et synthétisé dans un ouvrage de référence [15].

2. Pour une mise en perspective du modèle de développement équitable par rapport aux modèles antérieurs, on pourra se reporter à Genné [28].

ce qu'ils souhaitent laisser à leurs enfants » [23] ; « la qualité que les parents veulent transmettre à leurs enfants » [5] ; « le sens du déséquilibre dans les échanges de biens et services entre aînés et cadets, entre parents et enfants » [9]. Pour les *culturalistes*, la simultanéité et la vitesse de la baisse de la fécondité dans des régions européennes très dissemblables au plan socio-économique (période 1880-1930), comme la synchronisation de la diminution dans des pays en développement à l'immense diversité politique et économique (période 1960-1990) montrent que la transition ne se fonde pas sur un changement des conditions objectives d'ordre macro-économique mais qu'elle correspond à l'intervention de forces de changement au niveau sociétal. La transition de la fécondité est liée pour eux à une transformation du contexte culturel et normatif des choix reproductifs avec la production de nouveaux idéaux et de nouvelles perceptions, aspirations et connaissances. Leur thèse, très en vogue dans les années soixante et soixante-dix, est une vigoureuse dénonciation du déterminisme économique et un plaidoyer pour l'importance des idéaux. Elle marque le passage d'une conception structuro-fonctionnaliste de la transition démographique à une conception culturaliste où les mentalités et les attitudes relatives à la reproduction démographique peuvent évoluer en l'absence de transformations des structures socio-économiques. Cependant cette thèse se situe d'une certaine manière également dans le cadre d'un courant de la modernisation, qui concerne ici les valeurs et les mentalités individuelles.

En réaction à cette thèse culturaliste, qui met en valeur l'importance de l'effet d'un changement macro-culturel sur les comportements individuels, s'est développé, tout spécialement dans les années quatre-vingt, le courant des approches institutionnelles. Ce courant, défendu notamment par McNicoll [45], Cain [8] et Kreager [33], prône l'importance des changements institutionnels dans l'évolution de la fécondité et place les évolutions des institutions sociales intermédiaires au centre des déterminants de la transition démographique. Ces évolutions institutionnelles, en modifiant les contraintes s'exerçant sur les choix reproductifs et les options possibles de ces choix démographiques, modifient les comportements de fécondité, les transformations de certaines institutions (marché du travail, régime foncier, organisation familiale, etc.) pouvant conduire à une transition de la fécondité¹. Ce courant insiste par conséquent sur la transformation des cadres institutionnels, ce qui n'est pas sans évoquer le concept de modernisation, mais appliqué ici à des structures sociales intermédiaires.

Ces approches, qui insistent sur la nécessité d'analyser l'effet des évolutions institutionnelles et des changements démographiques dans leur contexte, trouvent un certain aboutissement dans la *critique contextualiste*. Szreter [62] est sans doute l'avocat le plus percutant de cette critique radicale en affirmant que l'idée de transition démographique est inutile et impropre pour guider des recherches sur les changements de fécondité dans des circonstances historiques spécifiques. Ici l'auteur se réfère à ce qu'il appelle la version modernisée de la théorie élaborée, à partir de 1946, par Notestein et ses élèves. Il juge cette version radicalement différente de celle présentée dans les textes originaux de 1945 parce que la fécondité dans les pays en développement n'y est plus considérée, comme dans les textes originaux, comme une variable dépendante ultime de facteurs économiques, sociaux et culturels, mais comme une variable relativement indépendante de ces facteurs, qui peut changer sous l'effet d'interventions politiques « en avance » sur les autres transformations et qui est susceptible d'effets interactifs sur les données économiques et sociales. Dans ces textes plus récents, le contexte démographique des pays en développement est jugé radicalement différent de celui des pays européens : aussi le modèle de croissance économique endogène et graduel ne peut-il s'appliquer totalement dans des pays intégrés dans l'économie globale du milieu du XX^e siècle, ce qui justifie la mise en œuvre de programmes de contrôle des naissances [48]². Pour Szreter, la théorie de la

1. Pour une présentation des approches institutionnelles et une revue des analyses se situant dans ce cadre on pourra se reporter à Piché et Poirier [53].

2. Pour une analyse de ce glissement théorique et des fondements institutionnels et politiques qui en seraient à la source, on pourra se reporter également au texte de Hodgson [31].

transition démographique est affectée d'une déficience méthodologique de base car étant conceptuellement indéterminée, elle ne peut générer des hypothèses non ambiguës sur les causes spécifiques du changement de fécondité. En outre, en s'établissant comme une description métaphorique et résumée du changement, elle ne peut apporter une aide dans l'explication causale d'une transformation donnée dans un cas particulier. Tenant pour acquise la variété de ces changements, la thèse des contextualistes estime que l'effet des transformations économiques et sociales sur la fécondité est médiatisé par des formes locales, culturelles et institutionnelles, tels les changements de langues, valeurs et rôles ; la perception des coûts relatifs de l'éducation des enfants est considéré comme la variable complexe et centrale de l'évolution de la fécondité¹.

La crise et la pauvreté comme facteur ou contexte des changements démographiques et familiaux

Depuis le milieu des années quatre-vingt, la crise et ses conséquences, qu'il s'agisse des transformations qu'elle suscite ou de la pauvreté qu'elle multiplie, sont apparues peu à peu comme un nouveau paradigme. Son émergence dans la recherche démographique, et au-delà dans l'ensemble des sciences sociales et économiques, ne s'est pas réalisée sans susciter un certain désordre dans les analyses, qui devrait être clarifié par des études ultérieures questionnant les temporalités des différents phénomènes et l'homogénéité des populations. En effet, si le contenu même de la crise est important, celle-ci ne peut s'analyser indépendamment de l'évolution socio-économique et des progrès auxquels elle vient s'articuler ou se substituer selon les pays et les groupes de population. Mais il est d'ores et déjà possible de montrer, en examinant successivement les hypothèses émises quant à l'évolution de la fécondité et à celle des familles, que les modèles de transition de crise sont dans la littérature plus divers et dessinent un panorama plus riche et plus subtil que la référence courante et globale à « la transition de crise » pourrait le laisser accroire.

Fécondité de crise, fécondité de pauvreté ?

Dans le domaine de la fécondité, les hypothèses des chercheurs permettent de discerner quatre types de remises en cause des théories classiques en proposant des modèles de :

- baisse de la fécondité sous l'effet de la crise dans un pays pauvre comme le Ghana ;
- malthusianisme pour les groupes les plus démunis en Amérique latine ;
- diminution de la fécondité dans un contexte de crise socio-économique dans un pays relativement développé comme la Syrie ;
- transition de la fécondité par l'action politique dans les pays les plus pauvres.

Baisse de la fécondité et crise économique au Ghana

Boserup [7] fut la première, analysant la situation de l'Afrique sub-saharienne, à considérer la crise comme un facteur possible de baisse de la fécondité. En effet, si pour elle, le développement économique doit conduire à terme à une diminution de la fécondité, de par les changements de structures socio-économiques et l'altération de l'organisation sociale traditionnelle qu'il suscite, une crise économique peut également provoquer une chute de la fécondité par l'intermédiaire de la baisse des revenus monétaires. Dans un premier temps, cette baisse des revenus entraîne une augmentation relative des coûts d'élevage des enfants tout en rendant plus aléatoire les investissements dans leur scolarisation. Dans un second temps, l'anticipation de difficultés économiques pour élever une descendance nombreuse suscite de la part des populations une volonté d'allongement de l'intervalle entre naissances et de limitation

1. Dans cet article, consacré aux modèles de crise, la présentation des différentes théories des transitions familiale et démographique est demeurée très cursive ; pour une mise en perspective plus argumentée on pourra se reporter à celle que nous avons récemment faite [72], outre bien entendu les différents textes référencés dans cet article.

de la taille de la famille qui se traduit par l'utilisation de la contraception. Boserup explique ainsi, en 1985, les différences de diffusion de la contraception entre le Ghana, fortement marqué par la crise de son économie et caractérisé par un niveau de scolarisation plus faible et une moindre diffusion des programmes de planification familiale, et le Kenya qui bénéficie du plus ancien programme national de planification familiale en Afrique noire et d'une économie plus saine. Pour elle, ce sont les difficultés économiques qui frappent durement le Ghana qui expliquent la plus forte prévalence contraceptive chez les femmes ghanéennes, et cela malgré une moindre connaissance des moyens de planification moderne qu'au Kenya. Prolongeant les travaux de Boserup, des articles récents mettent en évidence la complexité des relations entre crise et fécondité en Afrique sub-saharienne [41, 70].

Partant de cette hypothèse de la baisse de la fécondité, qui reste dans l'ordre du déterminisme économique, Lesthaeghe [40], la dénommant l'hypothèse de la transition de crise (« crisis-led transition »), estime que l'impact des difficultés économiques sur le niveau de la fécondité dépend de la capacité du groupe social et familial à prendre en charge l'accroissement du coût des enfants à travers les différentes pratiques de solidarité en vigueur de manière particulièrement active en Afrique sub-saharienne (confiage des enfants, transferts monétaires et de biens vivriers, etc.). Pour Lesthaeghe, seul un affaiblissement du système de solidarité familiale, qui ne permettrait plus une redistribution des coûts d'élevage sur l'ensemble de la communauté familiale et verrait celle-ci perdre son rôle dans l'amortissement des difficultés économiques, est susceptible de conduire à une diminution de la descendance¹. C'est ici le rôle des institutions familiales et sociales qui est souligné dans cette appréciation d'une transition de crise, de la même manière qu'il avait été auparavant défendu à propos de la transition de modernisation [39, 45, 60].

Malthusianisme de pauvreté en Amérique latine

Plus récemment, Cosio-Zavala a mis en évidence l'existence d'un « malthusianisme de pauvreté » en Amérique latine [19]. Dans ce continent, il faut attendre 1965 pour voir baisser la fécondité, et cela après trois décennies de baisse de la mortalité. Cette diminution de la fécondité intervient dans le cadre de la seconde révolution contraceptive, fondée sur la diffusion de méthodes médicales de contraception (pilule, stérilet et stérilisation). Cette diminution est alors rapide : de 10 à 61%, entre 1960 et 1985, dans presque tous les pays. On relève alors une association positive entre la rapidité de la baisse de la fécondité et la diffusion des méthodes contraceptives d'une part, le niveau de développement socio-économique des groupes de population ou des pays d'autre part. La fécondité demeure plus élevée, comme la mortalité, dans les pays où le développement économique et social marque le pas : par exemple en Bolivie, au Guatemala et au Honduras, avec autour de 6 enfants par femme en 1985. Ainsi ces pays, à faible niveau de vie et où domine la rareté des infrastructures scolaires et sanitaires, se caractérisent par un retard de la transition démographique.

De même, à l'intérieur des pays, des différences significatives apparaissent entre riches et pauvres, entre villes et campagnes. Ainsi la transition de la fécondité est-elle plus précoce et plus rapide dans les milieux sociaux les plus modernes et les plus avancés économiquement. Elle correspond à une forte participation à la croissance économique, aux bienfaits d'une politique de santé et à un changement d'attitude face à la reproduction, éléments caractéristiques d'un premier modèle de transition latino-américain proche des modèles proposés par les théories classiques.

Mais, dans les couches défavorisées des sociétés latino-américaines, en marge du développement économique et social, la transition s'effectue plus tardivement et selon des modalités distinctes, dans le cadre d'un deuxième modèle de transition. Dans ces groupes, la fécondité a commencé à baisser essentiellement depuis le début des années quatre-vingt, marquant l'apparition de ce que Cosio-Zavala appelle par conséquent un

1. Pour la présentation des hypothèses de Boserup et Lesthaeghe et leur discussion à partir du cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire, on pourra se reporter à Adjamagbo [1].

« malthusianisme de pauvreté », la réduction de la descendance étant perçue par les familles comme une stratégie de survie. Cette baisse est rendue possible par une large disponibilité de moyens contraceptifs, même pour les plus pauvres. Ces moyens sont utilisés pour une contraception d'arrêt, après une phase de reproduction traditionnelle. Après avoir obtenu une descendance de 5 à 8 enfants, les femmes recourent à une méthode, le plus souvent la stérilisation, qui intervient comme unique moyen de limitation des naissances employé au cours de la vie féconde.

Ces modalités expliquent que la baisse de la fécondité s'effectue dans un contexte de pauvreté, de sous-équipement en infrastructures, de faible scolarisation, de malnutrition, et de comportements de reproduction restés traditionnels durant toute la première phase de constitution de la descendance, soit des conditions bien différentes de celles inscrites dans les théories initiales. Cependant, un facteur essentiel reste nécessaire : l'existence et l'accessibilité des infrastructures médicales, dispensatrices de méthodes de contraception. Dans ce cadre, le rôle des médiateurs institutionnels et l'intégration inégale des groupes de population aux systèmes de santé public ou parapublic se révèlent décisifs [27]. Aussi, lorsque l'accessibilité aux moyens contraceptifs n'est pas assurée, par exemple dans les pays les plus pauvres comme le Honduras, la transition reste-t-elle limitée aux groupes les plus favorisés, et les milieux ruraux, majoritaires, demeurent à l'écart de la transition.

Ainsi, les analyses de Cosío-Zavala nous suggèrent-elles la coexistence, en un même continent et pour une même période, d'un triple modèle d'évolution en relation avec le niveau et la répartition du développement à l'intérieur des sociétés latino-américaines : transition de modernisation socio-économique, transition de pauvreté, absence de transition.

Baisse de la fécondité et crise socio-économique en Syrie

L'analyse par Courbage [20] de l'évolution démographique récente en Syrie se veut une démonstration de l'impact de la crise économique sur la baisse de la fécondité. Jusqu'au début des années quatre-vingt, la Syrie a bénéficié d'un développement important, synonyme de modernisation économique et sociale et de généralisation de l'enseignement, concomitant d'un accroissement de sa fécondité. Celle-ci, qui s'est accrue pour les différents groupes socio-éducatifs, a atteint 7,8 enfants par femme en 1981¹, au terme d'une décennie de croissance économique record de 9,4% par an. Cette absence d'impact du développement économique sur la baisse de la fécondité amène l'auteur à douter de « l'automaticité des liaisons souvent acquises pour évidentes, entre modernisation et démographie » [20, p. 734]. Cette absence apparaît notamment liée, d'après Courbage, à un affadissement du « message modernisateur de l'école », de par le déclassement social des maîtres d'école, une faible participation des femmes à l'activité économique et la non-intervention de l'État qui conserve une vision populationniste. L'expérience d'une hausse de la fécondité en période de croissance économique a d'ailleurs été partagée par la plupart des pays d'Amérique latine durant la première partie du XX^e siècle [19].

A l'inverse, Courbage met en évidence la concordance, dans la seconde moitié des années quatre-vingt, entre une baisse de la fécondité, généralisée à l'ensemble de la Syrie (26% de baisse du taux brut de natalité entre 1985 et 1990), et une crise économique marquée par une diminution de la production et un accroissement des prélèvements fiscaux. Cette crise conduit à une baisse des revenus des ménages conjuguée à une réévaluation des frais d'éducation des enfants. Dans le même temps, l'entrée des femmes sur le marché du travail rend leur projet de fécondité plus dépendant de leurs attentes professionnelles. Ces éléments se conjuguent pour modifier les attitudes de fécondité et faire naître une volonté de réduction de la descendance de la part de familles instruites et relativement aisées confrontées à la gestion d'une augmentation des coûts de leurs enfants dans une période de réduction de leur revenus. Ceci se traduit par un recul de l'âge au mariage et un recours

1. Cet indice situe la Syrie au troisième rang mondial pour cette période ; elle est devancée seulement par le Yémen et le Rwanda [20, p. 733].

croissant aux programmes de planification familiale, alors encouragés par la puissance publique devenue plus malthusienne. Pour l'auteur, l'évolution de la Syrie montre que la crise économique suscite cette transformation des idéaux de fécondité que la croissance antérieure n'avait pas produite, même si elle en constitue sans aucun doute l'indispensable fondement. L'évolution de la fécondité et ses facteurs devront être précisés par des indices complémentaires au taux de natalité enregistré au début des années quatre-vingt-dix, afin de préciser l'ampleur de la baisse, ses déterminants sociaux et économiques et le rôle exact de la crise économique.

La transition par l'action politique ou une théorie pour les pays les plus pauvres

Considérer l'influence de la crise sur la transition démographique, comme viennent de le faire les trois analyses précédemment résumées, revient à se situer dans un cadre analytique où l'influence des facteurs économiques sur les phénomènes démographiques est privilégiée au détriment de celle d'autres déterminants et prolonge la perspective dressée par les modèles originels de la transition démographique et familiale. À cet égard, différents travaux se placent dans une perspective différente et remettent en cause la validité de cette question, ou tout au moins son caractère central.

Dans le cadre de cette orientation, la thèse de Rouyer vise à mettre au premier plan le rôle du politique dans la transition de la fécondité dans les pays à bas revenus [59]. Se situant dans un courant général de recherche se proposant de réévaluer l'action de l'État dans les analyses du changement social [26], cet auteur avance que dans un contexte marqué par les retards économiques et la pauvreté et où les structures économiques modernes ne se sont pas diffusées dans l'ensemble de la société, le politique, et non l'économique, devient le facteur structurel déterminant du changement démographique¹. Pour lui en effet, dans les pays pauvres du Tiers-Monde la motivation économique à réduire le nombre d'enfants, qui détermina la baisse de la fécondité dans les pays industrialisés comme dans les pays émergents d'Asie, est incapable de se formaliser en l'absence d'une action de l'État. Pour cela, ce dernier ne doit pas seulement procurer des services de planification familiale accessibles et abondants mais aussi rendre rationnel, au sens de la légitimité sociale et du calcul économique, le fait d'avoir peu d'enfants. En ce sens cette théorie dépasse l'affirmation selon laquelle des programmes de planification familiale seraient suffisants pour faire baisser la fécondité. Une telle intervention politique doit comporter simultanément la diffusion des programmes de planification familiale, l'amélioration des conditions de vie des classes les plus pauvres et l'affirmation, dans le cadre législatif et social, d'un modèle de famille avec peu d'enfants. Pour Rouyer, cette politique semble, dans les pays pauvres, avoir surtout réussi, paradoxalement, avec des régimes marxistes, comme en Chine, ou des démocraties politiques conduites par des partis de centre-gauche, comme au Sri Lanka et dans l'État du Kerala en Inde.

Dans cette approche, l'État ne se trouve pas complètement déterminé ou contrôlé par la société et la classe dirigeante est capable, de manière coordonnée, de définir et de poursuivre des objectifs propres reflétant en partie ses valeurs et ses intérêts personnels. Cette autonomie de l'État vis-à-vis de la société se cristallise dans sa capacité à formuler des buts qui ne reflètent pas entièrement les intérêts et les demandes des classes sociales dominantes et à opérer une transformation des structures sociales et économiques. En cela, cette approche ne substitue pas un déterminisme politique à un déterminisme économique, mais elle conceptualise les relations État-société comme une interaction réciproque. En ce sens, les déterminants du déclin de la fécondité ne sont plus posés seulement en termes de conditions socio-économiques, mais également en termes de choix et de capacités des institutions étatiques relativement autonomes, tout particulièrement dans les pays à bas revenus. Rouyer nous propose ainsi non pas une théorie de la transition par la pauvreté mais

1. Cette thèse qui concerne ici la fécondité, vaut aussi pour la baisse de la mortalité, notamment celle des enfants, comme l'avait pressenti Caldwell [10].

une théorie de la transition pertinente pour les pays pauvres où le changement démographique serait déterminé par une action politique forte et puissamment articulée avec les structures économiques et sociales.

Crise et évolution familiale : de quelques hypothèses pour l'Afrique sub-saharienne

Les théories classiques de la transition familiale et de la transition démographique proposaient une vision commune de la famille moderne, nucléaire et restreinte ; de même l'approche culturaliste insistait sur le rôle des changements du cadre familial dans la baisse de la fécondité, montrant par là l'osmose entre dynamique démographique et transformation familiale. De manière apparentée, les hypothèses et les théories des changements de fécondité sous l'effet de la crise mettent en évidence l'importance des évolutions au sein de la famille, comme lieu d'amortissement de la crise et de formalisation de nouveaux idéaux et de nouvelles pratiques, pour l'orientation future de la fécondité¹. En cela, les hypothèses sur les évolutions familiales en période de crise sont à considérer pour elles-mêmes mais aussi pour l'éclairage qu'elles peuvent apporter sur les transitions démographiques. Pour cela, nous examinerons l'évolution en Afrique sub-saharienne pour laquelle la théorie de la modernisation a été clairement infirmée et où les structures familiales sont loin d'être figées comme plusieurs travaux récents sur l'impact de la crise l'ont montré.

De la famille élémentaire élargie à la famille conjugale, ou l'hypothèse du repli conjugal

Analysant les sociétés urbaines d'Afrique de l'Ouest, Marie a posé récemment l'hypothèse d'un passage dans les années quatre-vingt-dix, d'une famille élémentaire élargie, qui avait marqué la décennie quatre-vingt, à une famille conjugale restreinte [42, 43]. Des analyses de l'organisation de la famille dans les villes africaines avaient en effet montré la tendance durant les années quatre-vingt à une autonomie croissante des « familles élémentaires élargies » à l'intérieur d'un même réseau de parenté. Ces familles élémentaires apparaissaient comme une « structure de compromis souple » entre la famille conjugale de type occidental, consacrée par la théorie de la nucléarisation, et la famille étendue de type traditionnel composée de l'ensemble des familles élémentaires correspondant à un segment de lignage. Ces familles étaient composées d'une famille conjugale associée à d'autres individus, voire à d'autres familles conjugales, apparentés. Cette autonomie se fondait sur une dispersion dans la vie résidentielle et quotidienne, une gestion indépendante des fonctions de reproduction, d'investissement et d'accumulation, à travers tout particulièrement des stratégies de scolarisation des enfants et d'acquisition d'un patrimoine foncier et immobilier. Cependant, ces unités familiales autonomes s'intégraient dans un « système résidentiel », de nature sociale et spatiale, plus large, perceptible à travers des relations d'interdépendance et de complémentarité (entraide, redistribution). En définitive, c'est l'ensemble de ce système qui pouvait être compris comme un compromis permettant la poursuite des intérêts personnels des responsables de famille élémentaire et la perpétuation de la solidarité au sein d'un ensemble familial élargi [37].

Pour Marie, cette formule familiale de compromis, qui répond à des déterminants économiques universels poussant à « l'individualisation des stratégies de reproduction et d'accumulation » et à des déterminants culturels fondés sur des valeurs de solidarité

1. Dans le domaine de la mortalité, si la crise ne manque pas d'avoir des effets défavorables sur la santé des populations, elle ne semble pas remettre en cause de manière fondamentale (sauf dans de rares cas et pour des périodes relativement courtes) la tendance universelle à la baisse de la mortalité, même si celle-ci peut se trouver significativement ralentie. Les effets de la crise semblent en effet être atténués voire contrebalancés, d'une part par les évolutions lourdes (comme le progrès dans l'éducation et l'hygiène des populations, le transfert des technologies sanitaires), d'autre part par une action d'amortissement des difficultés économiques des individus pour se soigner de la part des collectivités familiales et communautaires. Cette situation en demi-teinte explique sans aucun doute l'absence de formalisation de nouveaux modèles ou hypothèses relatifs à la transition de la mortalité [17, 44, 46].

communautaire, cède le pas à l'épreuve de la crise. Les solidarités apparaissent en effet remises en question, de manière objective par la baisse des revenus monétaires des ménages concomitante à une demande plus forte et plus nombreuse d'assistance, et de façon subjective par la constatation des dysfonctionnements ponctuels qui conduisent à une remise en question des principes de solidarité de la part des dispensateurs, qui ne peuvent satisfaire à une demande souvent illimitée, comme des bénéficiaires potentiels, qui ne reçoivent pas toute l'aide espérée. On assiste ainsi à une mise en cause des formes élargies et communautaires de solidarités et, à l'inverse, à une consolidation et une réévaluation des solidarités entre proches engagés dans des rapports sociaux fondés sur l'affectivité et l'intimité de relations (parents et enfants, frères et sœurs directs, conjoints, amis proches ou compagnons). Cette analyse en termes sociaux est confirmée par des études économiques qui montre comment la déflation conjuguée à l'ajustement structurel ébranle le système africain de droits et d'obligations et atteint l'édifice social, dans la mesure notamment où bien des ménages se retrouvent avec un salaire réel inférieur à leurs obligations communautaires [32] : la crise obtient par cet ébranlement « ce que n'avait pas réussi à faire, contre toute attente, la centralisation politique, la croissance économique et la modification des cadres de vie ».

Cette redéfinition des espaces de solidarité conduit pour Marie à la montée en puissance de nouveaux modèles familiaux plus « individualistes » et « contractualistes » qui mettent l'accent sur la famille nucléaire et les relations fondées sur « l'accord commun entre des partenaires égaux », notamment à travers l'alliance entre les conjoints. C'est dans ce cadre que se trouve tout naturellement renforcés le rôle de l'épouse, ou de la compagne, dans le maintien de la cohésion conjugale et la survie économique du ménage, et l'importance des enfants directs du couple qui deviennent « la priorité des priorités ». Mais il va de soi, pour Marie, que cette nouvelle indépendance de la famille conjugale correspond à une situation d'adaptation à la crise, et que cette famille est susceptible de retrouver les chemins d'une solidarité plus élargie, selon des formes nouvelles de « réciprocité, de conditionnalité, de finitude et de contractualité », dès que les conditions économiques redeviendront meilleures. L'évolution linéaire de Parsons et Goode est là encore refusée au profit d'une transformation cyclique doublement orientée par l'individualisation, résultant de l'ordre économique dominant, et par un solidarisme communautaire, d'ordre culturel mais devenu contractuel.

De la pluralité des modèles familiaux, ou l'hypothèse de différenciation

Le recentrage sur la famille nucléaire perçu par Marie ne se trouve cependant pas confirmé par les données statistiques les plus récentes sur les structures des ménages africains dans l'évidence la permanence de formes élargies des unités résidentielles, même si dans certains milieux on note une certaine tendance à la nucléarisation [2, 54, 73]. Aussi l'interprétation que nous pourrions personnellement apporter repose sur l'idée que la crise conforte une tendance à la diversification des formes et des conduites familiales et une pluralité, évolutive et non définitive, des modèles familiaux en Afrique sub-saharienne. Cette pluralité, perceptible dès les décennies soixante-dix et quatre-vingt et confirmée au début des années quatre-vingt-dix, semble procéder d'une stratification sociale croissante et renforcée par la crise.

En effet, de par leur insertion dans l'économie marchande, les sociétés africaines ne fonctionnent plus sur le mode d'une reproduction simple avec une stratification des familles relativement faible propre à l'économie d'autosubsistance d'antan. Les communautés adoptent de nouvelles stratégies visant à une certaine accumulation du patrimoine foncier, de la force de travail et du savoir. Il s'ensuit une inégalité croissante entre les familles dans les sphères économiques et politiques, qui suscite peu à peu une stratification plus complexe des familles et une hétérogénéité croissante de la société. Dans le même temps, les individus acquièrent une certaine forme d'autonomie dans leurs conduites matrimoniales et parentales qui peuvent se distinguer des normes coutumières. Les analyses des ménages et de leurs évolutions dans le temps montrent bien cette diversité de la structure des familles résidentielles et

l'instabilité des relations entre les individus. Si l'entrée des sociétés africaines dans le système de l'économie marchande mondiale ne suscite pas la constitution d'un modèle unique de famille (la famille nucléaire) infirmant la théorie de la nucléarisation, elle bouleverse cependant les rapports sociaux durables et précisément codifiés entre le mari, son épouse et ses enfants. Aussi, la famille des années soixante-dix et quatre-vingt est-elle en Afrique sub-saharienne « multiforme et fragile de par les nouvelles interprétations des solidarités traditionnelles, sous l'effet de la privatisation des rapports sociaux, et aussi parce qu'au-delà de l'autonomie du groupe domestique et de la cellule nucléaire, c'est l'indépendance de l'individu qui se dessine, mais en s'inscrivant dans des réseaux de relations multiformes et encore imprécises, suscités par les conditions économiques et sociales externes plus changeantes et plus contraignantes » [69].

Ces contraintes économiques s'accroissent avec la crise, qui limite la mobilité familiale et sociale, restreint et referme sur elle-même les familles de l'élite et élargit la base de la pyramide sociale [25, 68]. Les dynamiques familiales reposent alors sur une articulation, d'une part de principes de cohérence comme la nucléarisation et la solidarité entre parents, d'autre part de phénomènes d'émiettement comme l'individualisation et l'instabilité matrimoniale. Une analyse de la situation en Côte-d'Ivoire en 1993 montre que cette articulation varie selon les groupes socio-économiques, chacun d'entre eux se trouvant doté d'une forme particulière d'agrégation de sa parentèle, correspondant par ailleurs à un certain degré de cohésion familiale et sociale [71]. D'une manière générale, les groupes possédant la plus forte assise économique, de par la disposition d'un patrimoine foncier (en tant qu'agriculteur indépendant) d'un statut de salarié ou d'une profession libérale, affirment la plus grande cohérence familiale (avec une cellule nucléaire stable et une solidarité active entre parents). Par contre, les groupes qui subissent le plus durement les effets d'une situation économique précaire (professions de l'artisanat et du commerce appartenant souvent au secteur informel, paysans sans terre, individus sans revenu fixe ou inactifs) sont les plus marqués par un certain émiettement familial (avec un effectif de personnes vivant seules et de familles nucléaires incomplètes plus important et un moindre accueil des apparentés). Cet émiettement s'explique en partie par l'expulsion de parents accueillis en ville dans les ménages aisés lorsque la crise perdure ou s'intensifie. Et ces apparentés, qui ne peuvent retrouver le plus souvent de famille d'accueil dans leur village d'origine, rejoignent souvent, isolés et démunis, les couches les plus pauvres des milieux urbains [68]. Pour ces derniers groupes, le relâchement des liens familiaux est davantage subi que choisi comme modèle social et correspond à une « déstructuration » de pauvreté et de crise, très différente de ce qu'on a pu rencontrer dans les pays industriels dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt [58].

On constate ainsi en Afrique sub-saharienne une diversité de la manière de vivre ensemble, de façon plus ou moins stable, sous l'effet des évolutions variables des solidarités conjugales et parentales selon les groupes de population. Cette diversité des formes de structuration familiale ne semble pas devoir reposer sur un antagonisme entre la nucléarisation de la famille et son élargissement à une parentèle extra-nucléaire, mis en exergue par les partisans de la théorie de la nucléarisation comme par les exégètes de la spécificité des familles africaines, mais davantage sur une opposition entre, d'une part, des principes de cohérence familiale et de stabilité conjugale, et, d'autre part, des phénomènes d'émiettement résidentiel des apparentés, d'individualisation et d'instabilité matrimoniale. Et l'évolution globale des familles résidentielles africaines depuis le début de la crise (la fin des années soixante-dix) s'est caractérisée tout autant par le développement de l'accueil de parents extérieurs à la famille biologique du chef de famille, de par la nécessité d'activer des solidarités familiales pour faire face aux difficultés, que par l'accroissement de la famille monoparentale, synonyme d'instabilité conjugale liée là encore en partie aux problèmes économiques. Cette évolution se traduit en définitive par un recul important de la nucléarisation des ménages concomitante du rôle croissant des femmes dans la structuration familiale et sociale. Mais cette tendance générale ne doit

pas masquer les changements spécifiques et divergents dans les différentes couches de la population : progrès de la famille nucléaire dans les couches modernes, présence croissante de la famille monoparentale dans les couches dominées, qui montrent le caractère évolutif des formes familiales actuelles.

*

* * *

Les crises économiques et sociales qui frappent depuis plusieurs années de nombreux pays du Sud obligent à reconsidérer les théories de la transition selon un angle d'approche inédit : celui de l'impact de ces crises sur les régimes démographiques et familiaux. Auparavant, les théories classiques du changement familial et démographique mettaient le plus souvent en avant des évolutions linéaires, bien que l'on ait pu déduire de la diversité des formes familiales et des régimes démographiques avant comme après la transition une certaine pluralité des évolutions [53, 63, 64]. Aujourd'hui les différences sociales et économiques entre les sociétés en développement comme les différenciations et les stratifications sociales à l'intérieur de celles-ci, mises entre parenthèses par les thèses unificatrices, se trouvent mieux prises en compte dans les modèles sur l'impact de la crise. Ceux-ci confirment en général le postulat de la diversité des formes et des transitions familiales ce qui autorise un débat plus riche et plus évocateur des évolutions en cours [18].

Pour conclure ce texte, nous voudrions proposer quelques interprétations de ces hypothèses et de ces modèles sur « les transitions de crise ». Les hypothèses sur le rôle de la crise dans les changements familiaux et démographiques demeurent difficiles à étayer surtout en ce qui concerne les effets à moyen et long terme, seuls susceptibles d'intervenir sur le calendrier des transitions [44]. Les difficultés de la mesure se conjuguent à une complexité des relations qui lient ces changements et l'évolution économique à longue échéance et dans lesquelles interfèrent des politiques et des législations inégalement efficaces. L'existence de crise décennale, ce qui est court à l'échelle d'un processus de développement, ne doit pas occulter le développement socio-économique sur le long terme, même si la croissance mondiale actuelle, inégalée dans l'histoire de l'humanité, et celle recouverte par certains pays jusqu'alors en récession, s'accompagnent d'un accroissement, inégalé lui aussi, des écarts entre les pays industrialisés et les pays les moins avancés comme entre riches et pauvres à l'intérieur de chaque pays [55].

Cependant, des analyses actuelles permettent de montrer que la crise, en tant que somme de phénomènes d'adaptation à de nouvelles conditions de la production et de la reproduction sociale, est multidimensionnelle et qu'elle provoque une multiplication et une diversification des contraintes qui s'exercent sur les individus et sur les familles. En ce sens, l'acquisition d'une maîtrise de la fécondité par les couples et les individus se réalise sous des contraintes croissantes, d'ordre macro-économique, macro-social et politique, puisque la crise conduit souvent à l'institution de programmes de population là où ils étaient jusqu'alors absents. Cet effet de la crise ne fait d'ailleurs que renforcer une tendance plus ancienne, suscitée par l'extension de l'espace social et économique dans lequel évoluaient les individus. Cette multiplication et cette diversification générales et progressives des contraintes accompagnent, d'une part, un élargissement de leurs origines, du champ micro, relatif à la famille et à la communauté, vers le champ macro, correspondant à l'ensemble de la société ou à des groupes socio-économiques, et, d'autre part, un accroissement du nombre des acteurs dans le domaine de la reproduction démographique et familiale.

Aussi importe-t-il de resituer la crise économique de tel ou tel pays dans l'histoire économique de laquelle elle participe et ne peut-on comprendre ses conséquences sans appréhender l'ensemble des changements socio-économiques préalables et l'influence des politiques institutionnelles de redistribution. Ceci doit notamment permettre de différencier les effets des crises de pauvreté, qui agissent sur les plus pauvres des pauvres, de ceux des crises de modernisation, qui interviennent sur les couches

moyennes et supérieures, et de considérer de manière différente les évolutions chez les pauvres bénéficiant d'une politique sociale de ceux n'en bénéficiant pas. Il apparaît notamment que si la transition de la fécondité intervient ou s'accélère en période de difficultés, ce sont les mutations antérieures en matière d'instruction, de santé et de rapports sociaux qui permettent cette évolution où la crise ne joue qu'un rôle déclencheur ou accélérateur d'une évolution des mentalités dont les fondements sont plus anciens. En effet, la crise fait souvent prendre conscience aux populations déjà instruites que leurs comportements démographiques et familiaux ne correspondent plus aux cadres économiques et sociaux nouveaux en vigueur dans leur société. Mais cette remise en cause est d'autant plus forte et rapide que les individus sont insérés dans un contexte sanitaire, social et culturel marqué par une diffusion des idéaux et des pratiques démographiques favorables à la réduction de la fécondité et à l'individualisation des relations interpersonnelles à l'intérieur de la famille. Elle a aussi tendance à se concrétiser réellement, au-delà de sa formalisation durant la crise, dans les phases de reprise économique.

Ainsi en Afrique, dans une période de ralentissement ou de crise économique, la baisse de la fécondité est, le plus souvent, la plus nette dans les couches socioprofessionnelles les plus élevées. D'une part, l'affaiblissement du contrôle social traditionnel sur la fécondité et l'émergence d'une conceptualisation par les couples eux-mêmes de leur régulation familiale, déterminant dans la baisse de la natalité, apparaissent plus affirmés dans les groupes socio-économiques les plus instruits et les plus engagés dans l'économie marchande. Les individus plus démunis demeurent quant à eux davantage intégrés à des cadres idéologiques de reproduction démographique traditionnels. D'autre part, en l'absence de campagnes nationales d'information sur la planification familiale et d'une accessibilité aisée et bon marché aux méthodes modernes de contraception, les groupes pauvres ne peuvent dans la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara véritablement accéder aux moyens de réduction de leur fécondité. En ce sens, l'accroissement de la pauvreté peut être un facteur de persistance d'une forte fécondité [70]. Cette situation africaine se différencie en partie de l'évolution en Amérique latine où la transition de la fécondité, amorcée et développée dans une période de croissance économique, a été amplifiée et diffusée à de nouvelles couches de la population par la crise. Mais cette émergence dans les pays latino-américains d'un « malthusianisme de pauvreté » s'observe dans des contextes d'offre abondante de moyens contraceptifs, et l'on peut remarquer inversement une absence de baisse chez les population pauvres dans les pays latino-américains où la planification familiale est peu diffusée [19]. Cette divergence de comportements se retrouve dans la sphère familiale comme on a pu le constater en Côte-d'Ivoire où la nucléarisation, en recul dans l'ensemble de la population, se renforce dans les couches modernes [71].

Aussi, l'ensemble de ces évolutions doit conduire à un déplacement des débats théoriques, antérieurement focalisés sur les oppositions « régime démographique traditionnel - régime démographique moderne » et « famille étendue - famille nucléaire », vers des appréhensions de configurations démographiques et familiales plus complexes où contraception moderne et malthusianisme de pauvreté d'une part, ménages étendus et familles nucléaires d'autre part ne sont plus antinomiques. Pour appréhender les mécanismes de constitution de ces configurations complexes, il est nécessaire d'élaborer des modèles d'interactions liant les effets de la croissance économique, des changements culturels, de l'action du politique et des crises socio-économiques sur les transformations des régimes démographiques et des systèmes familiaux. La revue des théories de la modernisation et des modèles de crise montre que les différents facteurs de transition peuvent agir de manière indépendante mais qu'ils interviennent surtout en parallèle ou en synergie. Ce n'est pas tant l'effet d'un facteur (l'urbanisation, la baisse des revenus, un programme de population, etc.) qui importe que la succession dans le temps ou la simultanéité dans l'espace de deux ou plusieurs de ces facteurs. En ce sens, il est nécessaire, pour progresser dans l'étude des changements démographiques et familiaux, d'affiner les schémas d'interaction et l'analyse des effets conjugués des différents facteurs de transition.

Bibliographie

1. ADJAMAGBO A., « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éd., *Ménages et familles en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris, 1997, n° 15, p. 301-325.
2. ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., « Les familles dakaraises face à la crise. », *IFAN-ORSTOM-CEPED*, Dakar, 1995, 209 p.
3. ARIES P., « L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. », *Plon*, Paris, 1960, 503 p.
4. BECKER G., « An economic analysis of fertility. », In : *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Universities-National Bureau, Conference Series II, Princeton University Press, Princeton, 1960, p. 209-231.
5. BECKER G., NIGEL T., « Child endowments and the quantity and quality of children. », *Journal of Political Economy*, August 1976, 84, 4, part II.
6. BERELSON B., « KAP Studies on Fertility. », In : BERELSON B. et al. Éd., *Family Planning and Population Programs*, University of Chicago Press, Chicago, 1966, p. 655-668.
7. BOSERUP E., « Economic and demographic interrelations in Sub-Saharan Africa. », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 3, p. 383-397.
8. CAIN M., « On the Relationship between Landholding and Fertility. », *Population Studies*, 1985, n° 39, p. 5-15.
9. CALDWELL J.C., « Toward A Restatement of Demographic Transition Theory. », *Population and Development Review*, 1976, vol. 2, n° 3-4, p. 321-366.
10. CALDWELL J.C., « Routes to low mortality in poor countries. », *Population and Development Review*, 1986, vol. 12, n° 2, p. 171-220.
11. CHESNAIS J.C., « La transition démographique : étapes, formes, implications économiques. », *INED-PUF*, Travaux et documents, Paris, 1986, Cahiers n° 113, 580 p.
12. CLELAND J., WILSON C., « Demand Theories of the Fertility Transition : An Iconoclastic View. », *Population Studies*, 1987, vol. 41, n° 1, p. 5-30.
13. COALE A.J., « The demographic transition. », *International Population Conference*, Liège, UIESP, Liège, 1973, vol. 1, p. 53-72.
14. COALE A.J., HOOVER E., « Population Growth and Economic Development in Low-Income Countries. », *Princeton University Press*, Princeton, 1958, 398 p.
15. COALE A.J., WATKINS S.C. Éd., « The decline of fertility in Europe. », *Princeton University Press*, Princeton, 1986, 484 p.
16. COOK S.L., REPETTO R., « The relevance of the developing countries to demographic transition theory : further lessons from the hungarian experience. », *Population Studies*, 1982, vol. 36, n° 1, p. 105-128.
17. CORNIA A.P., JOLLY R., STEWART F. Éd., « L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance. », *UNICEF-Economica*, Paris, 1987.
18. CORDELL D., PICHE V., « Pour une histoire de la famille en Afrique. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éd., *Ménages et familles en Afrique*, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Les Études du CEPED, Paris, 1997, n° 15, p. 55-74.
19. COSIO-ZAVALA M.E., « Singularités et modalités des transitions de la fécondité en Amérique Latine. », *Communication aux V^{èmes} Journées Démographiques de l'ORSTOM*, Paris, 28-30 septembre 1994, 18 p.
20. COURBAGE Y., « Évolution démographique et attitudes politiques en Syrie. », *Population*, 1994, n° 3, p. 725-750.
21. DAVIS K., « The World Demographic Transition. », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1945, n° 237, p. 1-11.
22. DURKHEIM E., « Leçons de sociologie physique des mœurs et du droit. », 1893, (réédit., Paris, 1950).
23. EASTERLIN R., « The conflict between aspirations and resources. », *Population and Development Review*, 1976, vol. II, n°3-4, p. 417-425.
24. ETIENNE M., « Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte d'Ivoire). », *L'Homme*, 1979, XIX, n° 3-4, p. 63-107.

25. ETIENNE M., « Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire). », *Anthropologie et Sociétés*, 1987, vol. 11, n° 1, p. 71-93.
26. EVANS P., RUESCHEMEYER D., SKOCPOL T. Eds., « Bringing the State Back. », *Cambridge University Press*, Cambridge, 1985.
27. GAUTIER A., QUESNEL A., « Politique de population, médiateurs institutionnels et régulation de la fécondité au Yucatan (Mexique). », Coll. Etudes et Thèses, *Orstom Editions*, Paris, 1993, 114 p.
28. GENNE M., « Les facteurs stratégiques du déclin de la fécondité. », *Revue Tiers-Monde*, 1984, t. XXV, n° 98, p. 339-349
30. GOODE W.J., « World revolution and family patterns. », *New-York*, Free Press, 1963.
31. HODGSON D., « Demography as Social Science and Policy Science. », *Population and Development Review*, 1983, vol. IX, n° 1, p. 1-34.
32. JARRET M.F., MAHIEU F.R., « Ajustement structurel en Côte-d'Ivoire. », *Revue Tiers-Monde*, 1991, t. XXXII, n° 125, p. 39-62.
33. KREAGER P., « Interpreting Social Structures for Comparative Fertility Analysis. », In : *Congrès International de la Population*, Florence, UIESP, Liège, 1985, vol. 2, p. 21-32.
34. LANDRY A., « Les trois théories principales de la population. », In : *Scientia*, Paris, 1909, (réédition in *La révolution démographique*, INED, Paris, 1982)
35. LARDINOIS R., « En Inde, la famille, l'État, la femme. », In : BURGUIERE A., KLAPISH-ZUBER C., SEGALIN M., ZONABEND F. Eds., *Histoire de la famille*, tome 2 : Le choc des modernités, Armand Colin, Paris, 1986, p. 267-299.
36. LASLETT P., WALL R. Eds., « Household and Family in Past Time. », *Cambridge University Press*, Cambridge, 1972, 623 p.
37. LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOUE A., « Familles et résidences dans les villes africaines, Bamako, Dakar, Lomé, Saint-Louis. », *L'Harmattan*, Paris, 1987, 268 p.
38. LE PLAY F., « L'organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps. », *Mame*, Tours, 1895, 537 p.
39. LESTHAEGHE R.J., « On the Social Control of Human Reproduction. », *Population and Development Review*, 1980, vol. VI, n° 4, p. 527-548.
40. LESTHAEGHE R.J., « Social Organization, Economic Crisis and the Future of Fertility Control in Africa. », In : LESTHAEGHE R.J. Ed., *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, Berkeley, 1989, p. 475-505.
41. LOCOH T. « Will the Decline in Fertility in Sub-Saharan Africa last ? A time of uncertainty. », In : LOCOH T., HERTRICH V. Eds., *The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa*, Ordina Editions, Liège, 1994, p. 105-133.
42. MARIE A., VUARIN R., LEINDORFER F., WERNER J.F., GERARD E., BARDEM L., TIEKOURA O. Eds., « Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines. », *Gremovia*, IEDES-Université de Paris I, Ministère de la Coopération, CNRS-ORSTOM, Paris, 1994, 442 p.
43. MARIE A., « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Eds., *Ménages et familles en Afrique*, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Les Études du CEPED, Paris, 1997, n° 15, p. 279299.
44. MASON A., « The response of fertility and mortality to economic crisis and structural adjustment policy during the 1980s : a review. », In : *Congrès international de la population*, Montréal 1993, t. 2, UIESP, Liège, 1993, p. 411-429.
45. MCNICOLL G., « Institutional Determinants of Fertility Change. », In : HOHN C. et MACKENSEN R. Eds., *Determinants of Fertility Trends : Theories Re-examined*, Ordina Editions, Liège, 1982, p. 147-168.
46. MESLE F., VALLIN J., « La mortalité dans le monde : tendances et perspectives. », CEPED, Les dossiers du CEPED, Paris, 1995, n° 30, 26 p.
47. NOTESTEIN F.W., « Population : the long view. », In : SCHULTZ T.W. Ed., *Food of the World*, Chicago University Press, Chicago, 1945, p. 36-57.
48. NOTESTEIN F.W., « The economic of population and food supplies. Economic problems of population change. », In : *Proceeding of the 8th International Conference of Agricultural Economists*, Oxford University Press, Londres, 1953, p. 13-31.

49. OKE E.A., « Kinship interaction in Nigeria in relation to societal modernization : a pragmatic approach. », *Journal of comparative family studies*, Special issue "Kinship and development", 1986, vol. XVII, n° 2, p. 185-196.
50. PALLONI A., « Population Trends and Economic Crises in Latin America : Is there any evidence of a relation ? », *Paper prepared for the Annual Meeting of the Population Association of America*, 1989, (Baltimore, MD, 30 March-1 April 1989).
51. PARSONS T., « Structure of social action, a study in social theory with special reference to a group of recent European writers. », *Free Press*, New York, London, Collier-Macmillan, 1968, 2 vol..
52. PARSONS T., « Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui. », In : *Éléments pour une sociologie de l'action*, Plon, Paris, 1955, p. 129-150.
53. PICHE V., POIRIER J., « Les approches institutionnelles de la fécondité. », In : GERARD H., PICHE V. Éd.s., *La sociologie des populations*, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, Montréal, 1995, p. 117-137.
54. PILON M., VIGNIKIN K., « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd.s., *Crise et population en Afrique*, CEPED, Les Etudes du CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 471-493.
55. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1996. », *Economica*, Paris, 1996, 251 p.
56. RAO L.J., « Industrialization and the family : a world view. », *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 3, n° 2, p. 179-189.
57. REPETTO R., « The interaction of fertility in the size distribution of income. », *The Journal of Development Studies*, 1978, vol. 14, p. 22-39.
58. ROUSSEL L., « Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés. », *Population*, 1987, n° 3, p. 429-448.
59. ROUYER A.R., « The state and fertility decline in low-income countries. », In : *Congrès international de la population*, New Delhi, UIESP, Liège, 1989, t. 1, p. 201-214.
60. RYDER N.B., « Fertility and family structure. », *ONU - Fertility and Family*, 1984, p. 279-320.
61. SHORTER E., 1« Naissance de la famille moderne. », *Seuil* (édition française 1977), Paris, 1975, 379 p.
62. SZRETER S., « The Idea of Demographic Transition and the Study of Fertility Change : A Critical Intellectual History. », *Population and Development Review*, 1993, vol. XIX, n° 4, p. 659-701.
63. TABUTIN D., « Transitions et théories de mortalité. », In : GERARD H., PICHE V. Éd.s., *La sociologie des populations*, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, Montréal, 1995, p. 257-288.
64. TABUTIN D., BARTIAUX F., « Structures familiales et structures sociales dans le Tiers-monde. », In : *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève 17-20 septembre 1984, AIDELF, 1986, n° 2, p. 231-243.
65. THOMPSON W.S., « Population. », *American Journal of Sociology*, may 1929, XXXIV, p. 959-975.
66. TÖNNIES F., « Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure. », 1887, (traduction française, Paris, 1977, RETZ-CEPL, 285 p.).
67. VALLIN J., « Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine. », In : PISON G., VAN DE WALLE E., SALA-DIAKANDA M. Éd.s., *Mortalité et société en Afrique*, Travaux et Documents, INED-UIESP-IFORD-MNHN, PUF, Paris, 1989, Cahier n° 124, p. 399-431.
68. VIDAL C., LE PAPE M., « Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985). », *ORSTOM-CNRS*, Abidjan, 1986, 102 p.
69. VIMARD P., « Modernité et pluralités familiales en Afrique de l'Ouest. », *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1993, t. XXXIV, n° 133, p. 89-115.
70. VIMARD P., « Évolutions de la fécondité et crises africaines. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd.s., *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED, CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 293-318.

71. VIMARD P., N'CHO S., « Évolution de la structure des ménages et différenciation des modèles familiaux en Côte-d'Ivoire 1975-1993. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éds., *Ménage et famille en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris, 1997, n° 15, p. 101-123.
72. VIMARD P., « Transitions démographique et familiale : des théories de la modernisation aux modèles de crise. », ETS, ORSTOM, Paris, 1997, Documents de recherche n° 3, 31 p.
73. WAKAM J., « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éds., *Ménages et familles en Afrique*, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Les Études du CEPED, Paris, 1997, n° 15, p. 257-277.

Vimard Patrice. (1998)

Transitions démographique et familiale : une relecture des théories à la lumière de la crise

In : Gendreau Francis (ed.), Lucas E. de Carvalho (co-ed.).
Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud

Paris : ESTEM, 81-98. (Universités Francophones : Actualité Scientifique). Crises, Pauvreté et Changements Démographiques dans les Pays du Sud, Ouagadougou (BKF), 1996/11/13-15. ISBN 2-84371-036-7